

APPEL A CANDIDATURE

En direction d'un collectif d'artistes de toute discipline en vue de réaliser une résidence-mission en faveur des enfants et jeunes de l'Essonne dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) départemental sur le territoire de la Communauté d'agglomération Etampois Sud Essonne, pour l'année 2018, sur la thématique « **Les cinq sens** ».

Cadre des résidences-missions

Le Département de l'Essonne et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France se sont engagés en 2017 pour une durée de quatre années à la réalisation d'un Contrat local d'éducation artistique (CLEA) sur le territoire de la Communauté d'agglomération Etampois Sud Essonne. Après une année de préfiguration en 2017, Ils ont convenu de signer une convention annuelle renouvelable tacitement pour la réalisation d'un CLEA 2018 – 2020 en partenariat étroit avec l'académie de Versailles et la Communauté d'agglomération Etampois Sud Essonne.

Dans ce cadre, une résidence-mission d'artistes à des fins d'Education Artistique et Culturelle aura lieu sur le territoire de la Communauté d'agglomération Etampois Sud Essonne. Elle est appelée à être mise en œuvre à la rentrée scolaire 2018/19 pour une durée de quatre mois, fractionnables.

Définition de la résidence-mission

L'objectif de la résidence-mission est de mener un travail artistique collectif avec des enfants et jeunes essonnais, sans enjeu de production personnelle ou d'une commande d'œuvre comme dans une résidence de création. Au moyen d'une démarche d'éducation artistique et culturelle, les artistes-résidents donnent à voir et à comprendre leur univers, la recherche artistique qui les anime ainsi que les processus de création qu'ils mettent en œuvre. Ils pourront aussi confronter leurs œuvres à celles des artistes présents au sein des collections du Conseil départemental et de ses partenaires.

Objectifs et enjeux de la résidence-mission

Inscrite dans le CLEA départemental, sur le territoire de la Communauté d'agglomération Etampois Sud Essonne, cette résidence-mission doit :

- Contribuer au développement artistique et culturel du territoire et plus largement de l'Essonne ;
- Contribuer au parcours d'éducation artistique et culturelle des enfants et des jeunes en appui sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (les connaissances, la pratique artistique, la rencontre avec les œuvres et les artistes) ;

- Contribuer à développer un esprit critique des enfants et jeunes par la confrontation avec différents types d'œuvres, des rencontres et des échanges ;
- Permettre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes d'appréhender la création contemporaine à travers la rencontre (artiste, œuvre, patrimoine) et la familiarisation avec une démarche artistique ;
- Permettre aux enfants et aux jeunes de la Communauté d'agglomération Etampois Sud Essonne de découvrir le patrimoine local (naturel, historique, industriel, immatériel, gastronomique avec notamment les producteurs locaux : cressonniers de Méréville, céréaliers de la Beauce, etc.) et de s'approprier leur territoire ;
- Faciliter l'accès aux œuvres et ressources culturelles essonniennes ;
- Favoriser le dialogue intergénérationnel et la rencontre entre des publics différents (milieu urbain et rural p.ex.) ;
- Interroger la notion des « Cinq sens » ;
- Encourager et développer l'expression des jeunes essonniens par la pratique artistique.

Déroulement de la résidence-mission

La résidence-mission aura pour support plusieurs partenaires locaux, qui relèvent des structures départementales (Maison des solidarités, classe-relais, PMI, etc.), des structures associatives (MJC, mission locale, aide à la scolarité, junior association, etc.), des écoles, collèges et lycées (relevant de l'académie de Versailles), accueillant des publics jeunes (PJJ, établissements sanitaires ou médico-sociaux, EPS Barthélémy Durand, etc.), des collectivités locales (service Jeunesse, BIJ, Politique de la Ville, médiathèque, conservatoire, etc.) voire d'acteurs privés (handicap, soin, etc.).

La résidence-mission se compose de deux étapes :

- Une période d'appropriation d'une durée d'un mois fractionné durant laquelle les artistes-résidents rencontrent les structures partenaires potentielles et évaluent avec elles et les pilotes du CLEA la faisabilité et l'intérêt d'une résidence-mission les associant. Cette période d'appropriation doit aussi permettre la définition plus précise du contenu et des modalités (durée, calendrier, constitution du groupe de participants, etc.) de la résidence-mission pour chaque partenariat. Le projet artistique pourra notamment être présenté à la communauté éducative dans le cadre d'une invitation officielle des services académiques (rectorat, DSDEN 91). Une action de rencontre-formation inter-catégorielle sera conduite par les artistes-résidents à destination des enseignants et des autres acteurs engagés. Cette action de formation favorisera la co-construction des projets et l'articulation entre les différents porteurs de projets sur le territoire.
- Une période de réalisation des projets d'une durée de trois mois continus ou discontinus sur une période de cinq mois maximum ; cette période inclut aussi la participation à une restitution finale des résidences-missions.

Thématique de la résidence-mission : Les cinq sens

A l'heure des écrans et de nos sociétés modernes, les enfants et les jeunes ont délaissé leurs sens. Qu'il s'agisse d'écouter et d'entendre, de regarder et de voir, de toucher et de sentir, de goûter et de savourer, de renifler et de flairer, les saveurs se font désirer. Le sensible est à la portée de tous et pourtant, il faut toujours le découvrir et le faire découvrir. Un projet d'éducation artistique et culturelle telle qu'une résidence d'artistes implantée dans l'Etampois Sud-Essonne est donc une formidable opportunité pour relier, concrètement ou dans les imaginaires, les enfants et les jeunes à leurs cinq sens.

La réalisation d'une résidence-mission, pleinement inscrite dans les piliers de l'éducation artistique et culturelle, mobilisant à la fois les ressources locales, les enjeux de découverte et de préservation du patrimoine culturel et naturel, la dynamique d'une pratique artistique (notamment autour d'un projet collectif) et s'appuyant sur l'intervention d'un collectif d'artistes pluridisciplinaires qui posera un regard extérieur sur le territoire et ses problématiques, est une formidable opportunité pour raviver l'intérêt des enfants et des jeunes pour l'ensemble des richesses de leur cadre de vie.

Des structures culturelles partenaires

L'Essonne dispose d'un patrimoine conséquent constitué des collections du Musée Français de la Photographie (MFP), du Fonds départemental d'art contemporain (FDAC) ou de la Maison-Atelier Foujita. Opérateur culturel, le Département organise aussi des expositions, notamment d'arts visuels, au sein du Domaine départemental de Chamarande ; il dispose en outre des collections documentaires et des expositions produites par la Médiathèque départementale.

L'ensemble de ces ressources sont mobilisables pour la réalisation des résidences-missions selon le contenu défini par les artistes-résidents et les modalités définies avec le Conseil départemental.

La CAESE dispose aussi d'importantes ressources culturelles mobilisées pour cette résidence-mission, et ce dans de nombreux domaines artistiques. Il est par ailleurs porteur du label d'art et d'histoire. La culture, le patrimoine et le tourisme sont des compétences intercommunales de la CAESE ; cette dernière les a investis pleinement, grâce notamment à un réseau d'équipements.

- Un riche réseau de bibliothèques et points lecture permettant de développer une vaste politique d'accueil et d'animation autour de la lecture publique ;
- Un Service du Patrimoine et du Tourisme et le Musée intercommunal qui ont pour ambition d'être un relais majeur dans le cadre du tourisme culturel et la valorisation du patrimoine du territoire ;
- Le théâtre d'Etampes, seule salle de spectacles intercommunale du territoire. Il propose une programmation pluridisciplinaire régulière ;
- Un cinéma classé "Art et Essai", CinEtampes ;
- Le Centre culturel de Méréville, équipement « relais » qui participe à la diffusion de la culture dans le sud du territoire ;
- Deux sites de la CAESE pour l'enseignement des pratiques artistiques : un Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (sur 2 sites du territoire Etampes et Méréville) et des ateliers d'arts plastiques (Etampes et Morigny-Champigny).

L'Etampois possède un tissu associatif dynamique permettant un maillage sur l'ensemble du territoire. En outre, ces associations sont des interlocuteurs privilégiés pour les projets de création et de diffusion. À l'image des Musichalles, les Musiciens d'Ose, Farine de Froment et le Silo, le corpus Etampois...

La CAESE a de nombreux partenaires comme le Théâtre de l'Agora Scène nationale d'Evry et de l'Essonne, le Théâtre de Brétigny, l'EPS Barthélémy Durand d'Etampes, la compagnie ARCAL, le collectif Essonne Danse 91 et le collectif pour la culture en Essonne, l'association Au Sud du Nord...

Cadre juridique et conditions financières de réalisation des résidences-missions

Une convention de résidence-mission spécifiant les engagements respectifs du Conseil départemental de l'Essonne et du collectif d'artistes sera signée après sa sélection.

Le collectif d'artistes retenu bénéficiera d'une allocation de résidence de 12 000 € TTC (allocation calculée sur la base de 3 000 € toutes charges comprises par mois). Ce collectif doit impérativement avoir un numéro de Siret.

Les dépenses de production de la résidence-mission ainsi que le coût éventuel relatif à la diffusion de l'œuvre du collectif, existante et disponible, seront étudiées sur la base d'un budget prévisionnel.

En raison de l'étendue du territoire, le collectif doit être autonome dans ses déplacements et ses frais de déplacement (hors trajets domicile – Essonne) seront pris en charge dans les dépenses de production.

Pilotage de la résidence-mission

Au sein du Département de l'Essonne et de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne (CAESE), les directions de la culture ont été désignées pour piloter la mise en œuvre de la résidence-mission. Au sein de chacune de ces entités, un ou plusieurs référents sont désignés pour accompagner l'artiste, assurer le suivi administratif et financier du projet, assurer la communication relative au dispositif et être l'interlocuteur des structures locales partenaires de la résidence-mission. Un comité de pilotage a en charge la sélection de l'artiste et le pilotage général de la résidence-mission. Il rassemble la Vice-présidente du Conseil départemental déléguée à la Culture, au Tourisme et aux Affaires extérieures, le Vice-président de la CAESE délégué à la Culture, des représentants de leurs directions de la culture, des représentants de la DRAC Ile-de-France, des représentants de l'académie de Versailles et des acteurs locaux.

Modalités de candidature

Dans le cadre du présent appel à candidature, il est recherché un collectif d'artistes pluridisciplinaires ayant à son actif une production artistique contemporaine significative dans les domaines artistiques suivants :

- Architecture
- Arts du cirque et de la rue
- Arts du goût
- Arts numériques
- Arts plastiques, arts appliqués
- Cinéma, audiovisuel
- Développement durable
- Danse
- Design
- Littérature, poésie, écriture
- Musique
- Patrimoine
- Photographie
- Théâtre, expression dramatique

Les propositions artistiques envoyées devront interroger la thématique de la résidence-mission, à savoir **Les cinq sens**. La capacité à s'impliquer pleinement dans la réalisation d'une résidence-mission suivant les objectifs et modalités décrites ci-dessus sera particulièrement évaluée lors de l'instruction des candidatures.

Peut faire acte de candidature tout collectif d'artistes professionnel maîtrisant l'usage oral et écrit de la langue française. La détention du permis de conduire et d'un véhicule personnel est indispensable.

Les éléments de candidature à fournir sont :

- Un CV mettant en valeur notamment des expériences de rapport aux publics (participation à une expérience similaire, médiation, formation, etc.)
- Un dossier artistique présentant la démarche de l'artiste et sa production existante
- Une note d'intention d'une page sur le projet proposé et ses enjeux
- Une liste des œuvres ou travaux disponibles à des fins de diffusion
- Un budget prévisionnel de la résidence-mission portant estimation des moyens techniques, artistiques et logistiques nécessaires pour sa réalisation
- Un calendrier de disponibilité entre début juin et fin décembre 2018
- Un RIB et le numéro de SIRET

L'ensemble du dossier est impérativement à adresser sous format numérique (PDF). Dans le cas où l'artiste souhaite enrichir son dossier d'un DVD, CD ou clé USB, il le précise dans son envoi électronique et adresse ces pièces par voie postale.

L'ensemble du dossier est à rendre pour le **mardi 15 mai 2018** au plus tard par envoi électronique à toutes les adresses suivantes :

culturesubvention@cd-essonne.fr

egallifet@cd-essonne.fr

cpoisson@cd-essonne.fr

Envoi postal (pour les pièces complémentaires, DVD, clés, etc.) :

Département de l'Essonne

Direction de la Culture

Hôtel du Département

Boulevard de France

91012 EVRY Cedex

Les candidats sélectionnés seront obligatoirement reçus par le comité de pilotage **le vendredi 8 juin 2018 : il est impératif de rester disponible pour cette seule et unique date de sélection !**

Les résultats de la sélection seront communiqués quelques jours plus tard. Les éléments transmis par les candidats non retenus seront restitués sur simple demande.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Emmanuelle Gallifet, Chargée de développement culturel, egallifet@cd-essonne.fr , 01 60 91 77 16

Marie-José Saurigny, Assistante de gestion, mjsaurigny@cd-essonne.fr